

Continue



Les vétos ? En ville, leurs patients sont des chiens, des chats, des rongeurs... À la campagne, ce sont les animaux de la ferme. Dans les deux cas, les vétérinaires conseillent les propriétaires des animaux de compagnie ou les éleveurs, mais d'autres débouchés sont possibles. Niveau minimum d'accès : bac + 6 Salaire débutant : 2300 € Statuts : Libéral, Statut salarié Secteurs professionnels : Agriculture, Industrie alimentaire, Industrie chimique, Recherche Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, J'aime bien faire des expériences, Je veux être utile aux autres, Je veux m'occuper d'animaux, Ma vocation est de soigner © Supitnan Pimpisarn/ISock/Getty Images Le vétérinaire dit « canin » soigne, opère et stérilise surtout les chiens et les chats. Il s'occupe aussi de petits mammifères, de reptiles et d'oiseaux. Il exerce le plus souvent en cabinet; en clinique (il peut alors hospitaliser les animaux) ou bien dans des CHV (centres hospitaliers vétérinaires) qui sont en plus dotés de vétérinaires spécialistes dans différents domaines (médecine interne, chirurgie, dermatologie, imagerie médicale, etc.Soigner les animaux de productionÀ la campagne, le vétérinaire « mixte » partage son temps entre les animaux de compagnie et les interventions en élevage. Ce vétérinaire rural donne à l'éleveur des conseils techniques et diététiques. Il effectue également des contrôles sanitaires. Il réalise des soins et des interventions chirurgicales sur les animaux de l'élevage. Il garantit ainsi le bien-être animal et la qualité sanitaire « de la fourche à la fourchette » : il est présent depuis l'insémination artificielle d'une vache jusqu'à la naissance de son veau et au contrôle de son lait, et jusqu'à son départ pour l'abattoir.Soigner les chevauxÀ la ville ou à la campagne, le vétérinaire s'occupe également de la médecine et de la chirurgie équine. Il est alors vétérinaire « canin » ou « rural » avec une activité en lien avec les chevaux ou vétérinaire souhaitant se consacrer uniquement aux équidés.Soigner les animaux sauvagesQu'ils soient en captivité ou en liberté, les animaux sauvages ont, eux aussi, besoin des soins d'un vétérinaire. C'est même une obligation légale dans les zoos. Le nombre d'emplois concernés reste toutefois très faible.Garantir la santé publiqueLe vétérinaire, qu'il soit privé sous contrat avec l'État ou fonctionnaire (inspecteur de la santé publique vétérinaire, fonctionnaire du ministère de l'Agriculture,) participe au contrôle de l'hygiène et de la sécurité sanitaire dans les abattoirs, les industries agroalimentaires et tous les lieux de restauration. Il intervient en cas d'épizootie (maladie animale contagieuse) et surtout en cas de zoonose (maladie animale transmissible à l'homme) et participe ainsi largement à la santé publique. Il est le garant du respect des lois et règlements en vigueur en matière de santé animale, de santé publique et de bien-être animal.Participer à la rechercheDans l'industrie, le vétérinaire participe à la mise au point, à la production et à la commercialisation de médicaments et d'aliments pour animaux, de produits agroalimentaires. Il peut aussi s'orienter vers la recherche universitaire ou les laboratoires d'analyses. Le vétérinaire sait observer et analyser le comportement des animaux pour établir le bon diagnostic. Il fait preuve d'une grande habileté lors des interventions chirurgicales. La profession exige, bien sûr, une aisance particulière avec les animaux.Des connaissances larges et un raisonnement systémiqueLe nombre d'espèces concernées et les différentes facettes des métiers de vétérinaire imposent d'avoir une base de connaissances larges et évolutives. Ce professionnel doit surtout être capable de les intégrer dans un mode de raisonnement dit « systémique », c'est-à-dire prenant en compte divers paramètres et contraintes très variées, intégrant l'animal, le troupeau ou le groupe d'animaux le cas échéant, le propriétaire, le contexte économique et social, etc. Il est souvent amené à prendre des décisions rapidement et en situation d'incertitude.Un bon contactLe vétérinaire sait aussi conseiller, en particulier pour rassurer les particuliers ou les éleveurs, parfois stressés par la maladie de leur animal ou par les risques d'épidémie menaçant leur bétail.Très disponibleLe métier de vétérinaire, notamment en libéral, nécessite une très grande disponibilité. Les professionnels peuvent être soumis à des gardes. Une bonne résistance physique est également importante, surtout lorsqu'il faut immobiliser des animaux aux gabarits impressionnants (taureaux, chevaux...).Un bon gestionnaireEn libéral, le praticien est souvent chef d'entreprise, avec parfois des salariés sous sa responsabilité. Des connaissances en gestion et de la rigueur sont indispensables pour faire vivre son cabinet. En ville, le vétérinaire peut être appelé à domicile pour des urgences. Le plus souvent, il consulte à son cabinet, dans une clinique vétérinaire ou dans un CHV (centre hospitalier vétérinaire). Il y exerce à son compte ou comme salarié. À la campagne, où les animaux sont d'un autre gabarit, le vétérinaire doit faire preuve d'une grande disponibilité et s'attendre à de nombreux déplacements. On le reconnaît à son véhicule aménagé pour transporter les médicaments et le matériel, sillonnant la campagne jusqu'aux exploitations agricoles.Fonctionnaire ou militaireLes directions départementales de la protection des populations emploient des vétérinaires fonctionnaires. Ils contrôlent le bon état sanitaire des élevages et la qualité de l'alimentation. L'armée emploie des officiers vétérinaires pour soigner ses animaux (chiens, chevaux). Enfin, les enseignants-chercheurs des ENV (écoles nationales vétérinaires) sont majoritairement des vétérinaires.En équipeAujourd'hui, le vétérinaire travaille en équipe. En ville, les cliniques et les CHV (centres hospitaliers vétérinaires) rassemblent de 2 à parfois plus de 20 vétérinaires, aidés par des auxiliaires spécialisés vétérinaires. Dans les universités ou dans l'industrie, c'est entouré de médecins et de pharmaciens qu'il réfléchit à la mise au point de nouveaux médicaments... sans forcément être au contact des animaux. 6 à 7 ans pour préparer le DEV (diplôme d'État de vétérinaire) dont 5 ans en école vétérinaire. 3 ans après le DEV pour les spécialités (médecine interne, anatomie, chirurgie, ophtalmologie, dermatologie, etc. . Diplôme d'État de docteur vétérinaire Entre 2020 et 2030, la demande en vétérinaires concernera majoritairement les animaux de compagnie. À cause de la diminution du cheptel français et de sa concentration dans certaines zones géographiques, le marché de l'emploi pour les animaux de production est stable et très inférieur. Cela pose toutefois des problèmes dans des régions à faible densité d'élevage, où il n'est pas économiquement rentable pour un vétérinaire de conserver une activité en animaux de production, si bien que les éleveurs ont des difficultés à en trouver un. Le secteur équin (des chevaux) génère peu d'embauches car il est assez bien pourvu et... parce qu'il y a une baisse de la population équine en France. Enfin, les autres secteurs d'activités offrent des débouchés intéressants et également assez stables.Une installation délicateSi monter son cabinet, seul ou en association, est courant dans la profession, le délai pour y parvenir est très variable. L'installation à son compte reste délicate et nécessite une importante mise de fonds, difficile à rentabiliser. L'inscription à l'Ordre national des vétérinaires est obligatoire. Ruraux ou urbains, les vétérinaires ont par ailleurs tendance à s'associer pour diminuer les coûts de fonctionnement de leur cabinet. Un vétérinaire sur trois est une femme. Ces dernières sont majoritairement installées en ville. À partir de 2300 euros brut par mois, variable en fonction du lieu d'exercice et du statut. * variable en fonction du lieu d'exercice, du statut. Parce que la santé de vos animaux de compagnie est précieuse, nos vétérinaires vous guident avec des conseils pratiques pour assurer leur bien-être et leur bonne santé au quotidien.Découvrir tous nos conseils vétérinaires J'y vais CalypsoVet est un système d'information qui permet des échanges de données entre les vétérinaires, l'Administration et les autres acteurs du sanitaire. Accéder à CalypsoVet Par exemple: "75001", ou "Paris" Ville ou campagne, zoo ou parc animalier, le quotidien d'un vétérinaire est très différent selon son lieu de travail et sa clientèle. Si la moitié d'entre eux exercent auprès des animaux de compagnie, 29% ont des fonctions mixtes, 12% s'occupent d'animaux d'élevage et 5% de chevaux. Indépendant, salarié, fonctionnaire ou militaire, le vétérinaire peut exercer sous différents statuts. Plus de la moitié d'entre eux (60%) exercent leur activité en libéral.Dans les cliniques vétérinaires, le rôle du professionnel consiste à prévenir les maladies, à soigner, à opérer. Presque toutes les consultations ont lieu dans le cabinet. En zone rurale, c'est radicalement différent : le vétérinaire rural travaille essentiellement dans le secteur de l'élevage. Très souvent en déplacement, il est soumis à des astraites. Il intervient sur site dans les élevages eux-mêmes et les fermes, soit au cours de campagnes systématiques, soit à la demande expresse de l'éleveur. Il prodigue des soins d'urgence, assure le suivi des animaux et conseille les éleveurs notamment en terme de prévention Il joue un rôle important dans l'hygiène et la croissance des cheptels animaux.Prévenir les maladies, améliorer la croissance des cheptels de bœufs, moutons, porcs ou chevaux dans les haras, voilà son quotidien. Aux côtés de l'éleveur, le vétérinaire gère aussi bien les questions d'hygiène et de nutrition que de productivité et de rentabilité. À la campagne, la pratique exige donc beaucoup de déplacements et de disponibilité.En tant que salarié de l'industrie agroalimentaire, le vétérinaire participe à l'élaboration de nouveaux produits destinés à la consommation humaine ou animale.Dans les laboratoires pharmaceutiques, il intervient comme spécialiste dans la fabrication de médicaments mais aussi au niveau de leur commercialisation.Dans les parcs zoologiques ou les parcs nationaux, régionaux ou les réserves naturelles, le vétérinaire est spécialisé dans la faune sauvage. Il veille en premier lieu à la santé des animaux : traitements en cas de maladies ou de plaies, soins récurrents (dents, griffes...). traitements préventifs, reproduction (naturelle ou par insémination artificielle, pose d'implant en cas de reproduction interdite), suivi des grossesses et des naissances, alimentation (type et quantité des rations), medical training (entraînement des animaux pour les habituer à se laisser manipuler). Il est aussi un conseiller et un éthologue qui se préoccupe de la conservation des espèces. Pour cela, il participe à des programmes d'échange, de sauvetage, de sauvegarde ou de réintroduction d'espèces, à des projets ou programmes de veille sanitaire. En parallèle, le vétérinaire de zoo ou de parc animalier supervise le suivi administratif (puce d'identification, papiers d'identité, autorisations de transfert). Pour la plupart de ces missions, le vétérinaire de parc animalier travaille en étroite collaboration avec le chef soigneur.Le vétérinaire peut aussi être fonctionnaire car l'État recrute des inspecteurs en santé publique vétérinaire par le biais du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Fonctionnaire de catégorie A, les inspecteurs en santé publique vétérinaire exercent des fonctions d'encadrement, de direction, de contrôle et d'expertise, d'enseignement et de recherche (services centraux du ministère de l'agriculture, directions régionales ou départementales, CNRS, INRAE, IFREMER, Inserm...).Les vétérinaires militaires, rattachés au service de santé des armées, exercent des missions variées en France et en opérations extérieures. Ils assurent les soins des animaux militaires (chevaux et chiens), des missions de santé publique vétérinaire, des activités de recherche et de formation. Par Marion Spée Journaliste scientifique Mis à jour le 08/03/2021SommaireLa médecine vétérinaire est la discipline médicale qui s'intéresse à la prévention, au diagnostic, au dépistage et au traitement des anomalies, maladies, blessures ou problèmes de santé animale.Micronutritionniste : tout savoir sur cette spécialité de la nutritionLes médecins vétérinaires sont les spécialistes de la santé animale et interviennent dans trois principaux domaines1 :la santé et la protection des animaux :la sécurité sanitaire des aliments et la santé publique ;la préservation de la faune et de l'environnement.Ainsi les rôles pratiques du médecin vétérinaire sont variés1, en fonction de la filière qu'il a choisie. Citons notamment : Recevez tous nos conseils pour prendre soin de votre santé au quotidien ! *Votre adresse email sera utilisée par Digital Prisma Players pour vous envoyer votre newsletter contenant des offres commerciales personnalisées. Elle pourra également être transférée à certains de nos partenaires, sous forme pseudonymisée, si vous avez accepté dans notre bandeau cookies que vos données personnelles soient collectées via des traceurs et utilisées à des fins de publicité personnalisée. A tout moment, vous pourrez vous désinscrire en utilisant le lien de désabonnement intégré dans la newsletter et/ou refuser l'utilisation de traceurs via le lien « Préférences Cookies » figurant sur notre service. Pour en savoir plus et exercer vos droits , prenez connaissance de notre Charte de Confidentialité protéger et soigner les animaux ;sécuriser les prescriptions de médicaments ;assurer la sécurité sanitaire des aliments ;garantir la santé publique ;préserver l'environnement ;développer la recherche et la formation.Le vétérinaire peut choisir de nombreuses spécialités et exercer en tant que :vétérinaire canin,équin,rural,conseil en productions animales ;inspecteur de la santé publique vétérinaire, directeur d'un laboratoire ;de l'industrie pharmaceutique ;des armées, de l'agroalimentaire ;ou encore fonctionnaire (et exercer par exemple dans un ministère).Puisque le vétérinaire peut exercer dans des domaines variés, les raisons de le consulter le sont tout autant. Mais prenons l'exemple d'une consultation pour un animal de compagnie.Il est conseillé de voir un vétérinaire après l'adoption d'un animal de compagnie :pour ses vaccins ;en cas de changements de comportement, de ses habitudes ou d'apparition de symptômes : diarrhée,toux ; vomissements ; s'il cesse de s'alimenter ; se gratte ; boit et/ou urine souvent ; n'arrive pas à uriner ; a le ventre gonflé ; a des difficultés respiratoires ; s'il saigne ; ou bien sur s'il a avalé un produit toxique/non comestible ou a été victime d'un accident.Toujours dans le cas d'un animal de compagnie, il existe plusieurs endroits pour consulter un vétérinaire :un cabinet vétérinaire ;une clinique vétérinaire.Il existe en France et au Québec des assurances pour animal de compagnie qui couvrent une part variable des frais vétérinaires.En France, pour devenir vétérinaire2, il faut suivre 7 années d'études après l'obtention du baccalauréat :d'abord deux ans d'étude (en classes préparatoires, à l'université, en BTS ou DUT)puis, une fois le concours d'entrée national réussi, cinq années de formation théorique et clinique (quatre années de formation initiale et une année d'approfondissement) dans l'un des quatre établissements de l'enseignement supérieur suivant : l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort ; l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse ; l'École Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique - ONIRIS ; l'École Nationale Vétérinaire de Lyon - VetAgro Sup.Notons que la première école vétérinaire du monde est créée à Lyon en 1761, sous l'impulsion de Claude Bourgelat (directeur de l'académie d'équitation de Lyon).Au Québec, pour devenir vétérinaire3, il faut suivre une formation de cinq ans qui mène à l'obtention d'un doctorat de médecine vétérinaire.La faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, à Saint-Hyacinthe, est la seule université à proposer cette formation.La formation d'intègre après l'obtention d'un diplôme d'étude collégiale (DEC), équivalent du baccalauréat en France.Celui ou celle qui assiste le vétérinaire est appelée auxiliaire spécialisé vétérinaire / auxiliaire vétérinaire qualifié / technicien en santé animale. Il/Elle est le bras droit du vétérinaire :reçoit les clients ;maintient l'animal, peut participer aux prélèvements de sang à effectuer, prépare l'animal pour les séances de radiologie, place des pansements ;assiste le vétérinaire lors des interventions chirurgicales ;gère aussi le secrétariat.Pour y parvenir :en France : l'étudiant doit obtenir un diplôme d'auxiliaire vétérinaire qualifié (formation de 1 an) ; ou un diplôme d'auxiliaire spécialisé vétérinaire (formation de 2 ans)au Québec : l'étudiant doit obtenir un diplôme d'étude collégiale (DEC) en santé animale, qui dure 3 ans. 92% Des lecteurs ont trouvé cet article utile Trouvez un vétérinaire parmi les 7000 cliniques listées sur notre site internet Sélectionnez un créneau directement pour prendre rendez-vous en ligne Recevez un rappel par SMS la veille du rendez-vous pour ne pas l'oublier Animaux domestiques, nouveaux animaux de compagnie, équins (cheval), animaux d'élevage... Gagnez du temps dans la recherche d'un vétérinaire et la prise de rendez-vous. Pour prendre rendez-vous avec un vétérinaire, indiquez le type d'animal, de consultation et puis sélectionnez un créneau du planning. Une fois le rendez-vous pris, vous recevrez un rappel par email et SMS la veille du rendez-vous. Le printemps est enfin là ! Et tout comme pour nous, c'est le temps des changements. Fini la routine hivernale, il est temps de profiter des rayons du soleil et c'est exactement pareil pour votre animal de compagnie. Changements de comportements, mue, traitements, le printemps s'accompagne souvent de quelques petites perturbations. Voici donc tout ce qu'il [...] Beaucoup d'interrogations ou de questionnements peuvent survenir lorsqu'on adopte un chien. Certains de ses comportements peuvent troubler ou déstabiliser, c'est pourquoi il est toujours très important d'essayer de les comprendre. Le chien ne peut pas parler avec nous, mais ce n'est pas pour autant qu'il ne peut pas communiquer. Voici donc une liste de quelques [...] Les tortues sont des petits reptiles avec un caractère souvent très calme et amical. On peut distinguer trois groupes différents : les tortues marines, les tortues terrestres et les tortues aquatiques. Certaines espèces font aujourd'hui partie des NAC, les Nouveaux Animaux de Compagnie. Attention cependant, leur adoption est soumise à une réglementation précise. Voici donc quelques [...] Découvrir nos conseils © 2017-2025 MonRendezVousVeto® - Tous droits réservés